



CONCOURS HAIKU 2020-2021

Thessalonique 10 décembre 2020
RÉF AK/TK/ES : 40

Objectifs : faire découvrir ou redécouvrir le haïku ; donner des outils, des conseils pour faire écrire des haïkus; motiver et inspirer les professeurs que veulent initier leurs élèves à l'écriture d'un texte littéraire – artistique. Il n'y a pas de thème imposé pour cette édition.

Néanmoins, comme 2021 est l'année internationale des fruits et légumes, on accueille les poèmes qui mettent en valeur cette année.

Le concours est ouvert à cinq catégories de participants :

- Les apprenants du niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR);
- Les apprenants du niveau A2 du CECR
- Les apprenants du niveau B1 CECR
- Les apprenants du niveau B2 – C2 du CECR
- Les professeurs de français

Participation : La participation consiste en l'envoi de maximum 4 haïkus inédits par école (catégories a-d) et maximum 2 haïkus inédits (catégorie e).

Le haïku est une production de l'auteur; c'est une œuvre originale. L'auteur respecte la forme du haïku : le poème est composé de 3 vers. Le premier vers compte 5 syllabes, le deuxième 7 et le troisième 5. Ces dix-sept syllabes ne doivent pas forcément être réparties en 5-7-5. Elles peuvent l'être librement, le vers du milieu étant le plus long.

Chaque participant garantit, par son envoi, l'authenticité de sa création artistique; les participants au concours acceptent la publication et l'exploitation de leurs créations, non rémunérées, à des fins pédagogiques et culturelles; les participants au concours acceptent la publication des haïkus sélectionnés sur le site de l'APLF DU (Grèce- Thessalonique), les sites des partenaires, ainsi que sur le site de la FIPF.

L'envoi des haïkus se fait sur : <https://forms.gle/PUQThcXbyssDr3Bi7>

Des prix (des attestations et des cadeaux) seront attribués aux gagnants. Des attestations de participation seront remises à tous les élèves qui participeront à la compétition ainsi qu'à leurs enseignants. Les haïkus doivent être envoyés à l'APLF DU Grèce - Thessalonique au plus tard le 28 février 2020 minuit

Informations : Mme Stella Léonardou, Présidente (leonardoustel@gmail.com) Mme Roula Iasonidou, Secrétaire Générale (roula.iasonidou@gmail.com)